



PROGRAMME DE FORMATION INITIATION AU DEFIBRILLATEUR

Durée de la Formation

- › 1 heure / groupe
(minimum 4 groupes / jour)

Public Concerné

- › Tous

Nombre de Participants

- › 10 personnes maxi par groupe
(minimum 4 groupes / jour)

PréRequis

- › Voir « Pour la pratique »

Méthodes Pédagogiques

- › Démonstrations du moniteur
- › Entraînements

Lieu de Formation

- › Dans l'entreprise ou sur un autre site avec surface au sol suffisante

Intervenant

- › Moniteur Sauveteur
Secouriste conventionné
CRAM Rhône-Alpes à jour
de ses recyclages

Pour la pratique

- › Chaque stagiaire devra pouvoir s'allonger au sol et s'agenouiller
- › Prévoir des vêtements adaptés à ces situations

Programme détaillé

- › Arrêté du 6 novembre 2009

Tarif

- › Nous consulter

OBJECTIFS

- › Permettre l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe par des personnes non médecins, non secouristes.
- › Adopter des gestes simples par une initiation courte et pratique.
- › Augmenter le taux de survie des victimes d'arrêt cardiaque.

OBLIGATIONS LEGALES

La formation à la sécurité doit porter sur la conduite à tenir en cas d'accident (article R. 4141-3).

Ainsi, si l'entreprise fait le choix de s'équiper d'un défibrillateur, on ne peut que recommander à l'employeur, pour répondre à son obligation générale de formation, d'inscrire ses salariés à une session de formation la plus adaptée à la mise en œuvre de l'appareil.

Selon l'avis de la Commission nationale des formations aux soins d'urgence et à la gestion de crises sanitaires, cette initiation, a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires à :

- › Identifier les signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque ;
- › Réaliser, auprès d'une victime d'un arrêt cardiaque, les gestes permettant d'augmenter les chances de survie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- › Les mécanismes physiopathologiques de l'arrêt cardiaque : rappel bref
- › La reconnaissance d'un arrêt cardiaque : théorie et pratique
- › La conduite à tenir devant un arrêt cardiaque (Appeler — Masser — Défibriller) : démonstration pratique.

RECYCLAGE

- › Conseillé tous les ans